

Vaccinations

Guide de vaccination en plusieurs langues



MiMi

Das Gesundheitsprojekt
Mit Migranten
für Migranten


sanofi pasteur MSD
impfstoffe fürs leben

*Ethno-
Medizinisches
Zentrum e.V.*



Impressum

Schutzimpfungen – mehrsprachiger Impfwegweiser
Mehrsprachiger Wegweiser zum Thema Impfen für
Migrantinnen und Migranten in Deutschland

Kooperationspartner Sanofi Pasteur MSD GmbH
Alexanderufer 3, 10117 Berlin-Mitte | Deutschland
www.spmsd.de

Herausgeber: Ethno-Medizinisches Zentrum e.V.
Königstraße 6, 30175 Hannover | Deutschland
ethno@onlinehome.de
www.ethnomed.com

Redaktion: Sanofi Pasteur MSD GmbH,
Dipl.-Sowi. Ramazan Salman, Dipl.-Sowi. Michael Kopel,
Dipl.-Psych. Ahmet Kimil, Dipl.-Psych. Elena Kromm-Kostjuk
(Ethno-Medizinisches Zentrum e.V.), Stephanie Knostmann

Wir danken darüber hinaus Regine Wölle (Sanofi Pasteur MSD GmbH)
und Dr. Gerhard Pallasch (Kreisgesundheitsamt Stade) für die
fachliche Unterstützung bei der Entstehung dieser Broschüre.

Lektorat/Gestaltung/Satz: Bernd Neubauer

Übersetzung: Dolmetscherservice Ethno-Medizinisches Zentrum e.V.

Abbildungsnachweise:

Abb 1: © Eckhard Fischer, Muldenstein

Abb 2: Cynthia Goldsmith, Centers for Disease Control (USA); ID 8243

Abb. 3–7: Ethno-Medizinisches Zentrum

Abb. 8: nach STIKO Epidemiologisches Bulletin, Heft 34 (2015)

Abb. 9: modifiziert nach Janeway CA et al. Immunobiology,
6. Auflage (2005), Garland Science

Bildquellen: S. 1, 10, 12, 15, 27, 33 © Fotolia.com

Der vorliegende Wegweiser ist für eine breite Öffentlichkeit
vorgesehen. Um die inhaltliche Richtigkeit zu gewährleisten,
sind alle Rechte vorbehalten. Eine andere Verwendung als
im gesetzlich festgelegten Rahmen bedarf der vorherigen
schriftlichen Genehmigung durch die Redaktion.
Bitte schreiben Sie uns.

Dieser Wegweiser ist in folgenden Sprachen erhältlich:
Albanisch, Arabisch, Bulgarisch, Deutsch, Englisch, Französisch,
Griechisch, Italienisch, Kurdisch, Persisch, Polnisch, Rumänisch,
Russisch, Serbokroatisch, Spanisch, Türkisch

4. Auflage

Stand: September 2015



Accueil

Chères lectrices, chers lecteurs,

La garantie de bons soins de santé pour les migrants est une des préoccupations centrales de la politique de santé et d'intégration du gouvernement fédéral allemand. Des objectifs concrets et mesurables ont été fixés dans le Plan d'Action Nationale d'Intégration du gouvernement fédéral allemand afin de contribuer à une amélioration dans ce domaine. Actuellement, dans certains domaines, les soins de santé des migrants sont considérés comme encore insuffisants. Les raisons principales invoquées sont un manque d'information et d'explication ainsi que des barrières d'accès au système de santé. Toutefois, dès à présent, on constate de nombreux progrès dans ces deux domaines.

Le présent guide de vaccination rédigé en plusieurs langues représente un élément important des soins de santé des migrants en Allemagne. La protection de la santé publique fait partie des tâches de l'Etat telles que fixées dans la Loi Fondamentale. La vaccination de la population en constitue un pilier. Ce n'est pas par hasard que les vaccins de protection sont un élément du catalogue de prestations des caisses d'assurance maladie légales. Sur la base des recommandations établies chaque année par la commission permanente allemande de vaccination, les bureaux régionaux de santé réalisent un catalogue de vaccinations recommandées par le service public, valable dans chaque land respectif.

La couverture vaccinale de la population est un indicateur important du niveau des soins de santé d'un pays. L'augmentation de la couverture vaccinale de la population issue de la migration, en particulier celle des enfants et des jeunes constitue donc un objectif important du Plan National d'Action d'Intégration. Dans l'ensemble, la disposition à se faire vacciner est bonne, souvent le groupe cible manque encore d'explications et d'informations.

Depuis 1989, le Centre Ethno-Médical se consacre avec succès à la vulgarisation de thèmes ayant trait à la politique de santé, cette vulgarisation met l'accent sur la culture et sur la migration. Les médiateurs de santé du projet fédéral allemand avec *les migrants pour les migrants* ont testé avec succès leur projet de vaccination. Avec son guide de vaccination rédigé en 16 langues, le Centre Ethno-Médical met un autre élément important à disposition pour les soins de santé des migrants. Je souhaite une large diffusion au guide de vaccination.

Hermann Gröhe
Ministre fédéral allemand de la santé



Introduction

Chères lectrices, chers lecteurs,

La migration signifie une mobilité vécue. La société globalisée actuelle est une expression des possibilités accrues de mobilité. Grâce à l'augmentation rapide des déplacements internationaux, de plus en plus de personnes issues des régions les plus diverses du monde sont appelées à se côtoyer. La zone d'ombre de cet échange est que des maladies peuvent également être transmises sur de grandes distances et qu'elles peuvent se propager plus rapidement qu'avant. Dans le contexte de la responsabilité de la santé publique de l'Etat, les vaccinations jouent un rôle prépondérant: Non seulement elles protègent chaque citoyen individuellement en tant que mesure de santé préventive, mais, en cas d'immunisation généralisée de la population, elles empêchent aussi la propagation de certaines maladies.

Dans ce contexte, on observe des lacunes dans la vaccination des migrants qui vivent en Allemagne. Ainsi par exemple, les enfants nés dans leurs pays d'origine et arrivés en Allemagne au cours de leurs premières années de vie sont souvent insuffisamment vaccinés au moment de leur entrée à l'école. Une des raisons principales de ce manque est la connaissance insuffisante de la langue allemande, très souvent constatée. Elle empêche aussi bien les personnes qui vivent ici depuis longtemps que celles qui viennent juste d'arriver d'avoir recours à l'offre de mesures de prévention du système de santé allemand.

Comme vous le constaterez rapidement, la vaccination n'est pas un sujet qui concerne uniquement les enfants. Il y a des vaccins à tout âge. Si, en plus, on tient compte du fait que l'effet et la sécurité des vaccins font l'objet de discussions controversées et qu'en plus, de fausses informations déstabilisantes circulent, la nécessité d'une présentation concise et équilibrée devient encore plus pressante.

Grâce au présent guide, nous espérons pouvoir combler au mieux les lacunes existantes au niveau de l'offre de matériel d'information en langue maternelle concernant la vaccination. Nous espérons également contribuer à ce que la participation des migrants à la vaccination s'aligne sur celle de la majorité de la population allemande.

Ramazan Salman

Directeur du Centre Ethno-Médical/Responsable de tout le projet de santé MiMi

Contenu

Agents pathogènes des maladies infectieuses et voies de transmission	6
Bases de la vaccination et des vaccins	10
Recommandation de vaccination et remboursement des frais	11
Calendrier de vaccination 2015 de la STIKO.....	12
Risques et effets secondaires de la vaccination	14
Signification sociale de la vaccination	16
Questions pratiques sur la vaccination.....	17
Maladies importantes, pouvant être évitées grâce aux vaccins.....	20
Les termes techniques les plus importants*	25
Les adresses professionnelles les plus importantes.....	28
Mon plan personnel de vaccination	32
L'essentiel en bref.....	34

* Dans le texte, quelques termes sont mis en évidence en **bleu**. A partir de la page 25 vous en trouverez une brève explication dans le glossaire.

Agents pathogènes des maladies infectieuses et voies de transmission

Qu'est-ce qui déclenche les maladies infectieuses?

Beaucoup de **maladies infectieuses** sont connues depuis des siècles. Cependant les connaissances précises sur leurs origines sont relativement récentes. Pendant longtemps, les hommes n'avaient que des idées imprécises ou fausses sur ces maladies. Ces idées se reflètent aujourd'hui encore en partie dans les noms des maladies. La malaria par exemple vient de l'italien et signifie littéralement « mauvais air ».

La plupart des maladies infectieuses sont déclenchées par des **virus** et des **bactéries**.

Les bactéries

Par le terme de bactéries on désigne des êtres vivants unicellulaires (Ill. 1), si petits, qu'on ne peut pas les voir à l'œil nu. Parmi les milliers de bactéries découvertes jusqu'à présent, seules quelques-unes déclenchent des maladies infectieuses chez l'être humain. Notre peau, la bouche et le gros intestin sont constamment peuplés de plusieurs centaines de sortes de bactéries. Bon nombre de ces bactéries remplissent

des missions importantes et protègent par exemple des mycoses.



Illustration 1 : Représentation par ordinateur de l'agent pathogène de la coqueluche – la bactérie *Bordetella pertussis*

Les virus

Les virus sont encore bien plus petits que les bactéries. Dans une tête d'épingle, on pourrait loger environ 8 billions de virus de la grippe (Ill. 2). Les virus peuvent pénétrer dans les cellules humaines et les obliger à multiplier le virus. Pour finir, les cellules atteintes sont détruites.

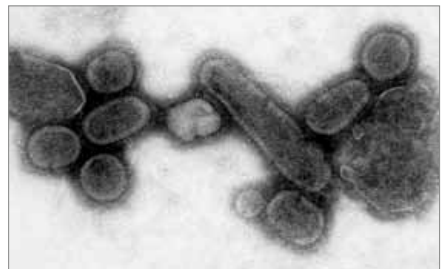


Illustration 2 : Photo électro microscopique de virus de la grippe

Qu'est-ce qu'une infection ?

Par infection ou contamination on entend le développement et la multiplication d'agents pathogènes (p. ex. bactéries, virus) dans le corps humain. Mais une infection avec un agent pathogène n'est pas encore une maladie. Ce n'est que lorsqu'une infection entraîne immédiatement ou avec un retardement des signes de maladie (symptômes) comme p. ex. la fièvre, des malaises ou une éruption cutanée que l'infection est devenue une maladie infectieuse

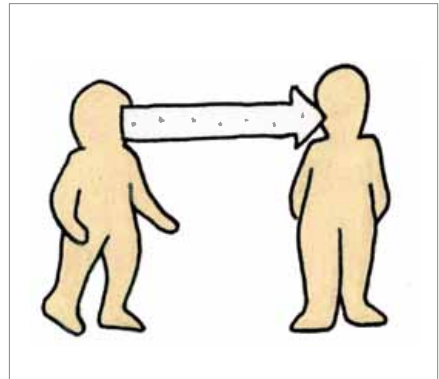
Les personnes infectées peuvent contaminer d'autres personnes sans être malades elles-mêmes ou sans être au courant de leur propre infection. C'est la raison pour laquelle de nombreuses maladies infectieuses se répandent rapidement.

Comment se transmettent les agents pathogènes ?

Pour une infection, la voie de transmission ou de contamination a une importance cruciale. Une maladie infectieuse ne peut survenir que lorsqu'un nombre suffisant d'agents pathogènes parvient indemne dans le corps. Selon l'agent pathogène et la maladie, différentes voies de transmission sont possibles.

Infection par gouttelettes

En éternuant, en parlant et en respirant, nous rejetons des gouttelettes de liquides qui peuvent contenir des agents pathogènes. Selon la taille de la gouttelette, ceux-ci restent plus ou moins longtemps en l'air et ils peuvent être inhalés par les autres (ill. 3).



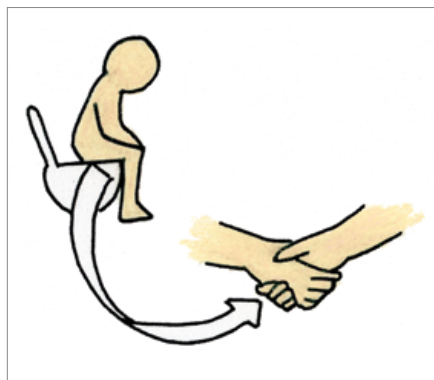
III. 3 : Infection par gouttelettes

Transmission par voie fécale/orale

Certains agents pathogènes sont évacués par les selles et parviennent ainsi dans le milieu ambiant. Surtout dans les pays où le standard hygiénique est bas, on trouve souvent des agents pathogènes dans l'eau potable. Ceux qui boivent cette eau, qui mangent des aliments non cuits ou des fruits non pelés peuvent s'infecter.

Infection par contact salissant

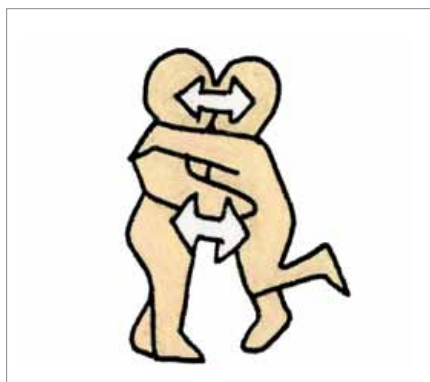
La transmission indirecte est encore plus fréquente, surtout par les biais des mains ou des objets entrés en contact avec les excréments (ill. 4). De nombreux agents pathogènes de la diarrhée sont extrêmement résistants et même en toute petite quantité, ils sont déjà contagieux.



III 4 : Infection par contact salissant – transmission fécale/orale

Infection par contact

Certains agents pathogènes sont transmis par contact physique comme par exemple, le baiser ou les rapports sexuels (ill. 5). Les transmissions directes par le biais de linge de toilette ou de sièges de toilette sont rares.



III. 5 : Infection par contact

Transmission par le biais d'insectes et d'autres êtres vivants

Certaines maladies ne se transmettent pas ou se transmettent rarement directement d'homme à homme, il leur faut un porteur. La plupart du temps, il s'agit d'insectes. Ainsi, dans le cas de la fièvre jaune, le moustique de la fièvre jaune s'infecte d'abord par le biais du sang d'un animal infecté. Plus tard, quand il pique un être humain, celui-ci peut également être infecté par la fièvre jaune.

Sang et autres fluides corporels

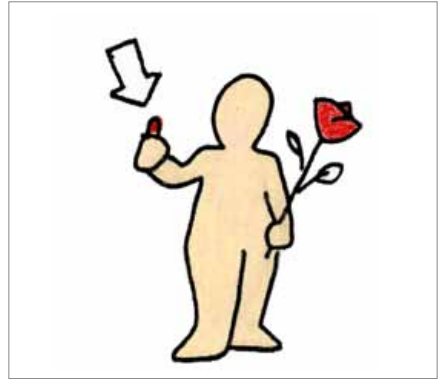
Certains agents pathogènes se propagent par le biais du sang (ill. 6) ou par le biais d'autres fluides corporels comme la salive, les larmes, le sperme et le liquide vaginal. Tout comme pour l'infection par contact, un contact physique étroit joue ici un rôle important. Dans le cas de l'infection par la voie du sang, les transfusions sanguines (transfusions) ne jouent que très rarement un rôle, car les conserves de sang sont contrôlées sévèrement. Une transmission pendant la grossesse est plus fréquente, car la circulation sanguine de la mère et de l'enfant sont étroitement liées.



Ill. 6 : Transmission par voie sanguine Ici pendant la grossesse

Infection de plaie

En cas de blessures, les agents pathogènes pénètrent souvent dans la plaie (ill. 7). Ce n'est pas toujours la taille de la plaie qui joue le rôle décisif. Quelqu'un qui se pique par exemple à l'épine d'un rosier peut avoir le tétanos même si la plaie est minuscule.



Ill. 7 : Infection de plaie

Bases de la vaccination et des vaccins

Qu'est-ce qu'une vaccination et comment fonctionne-t-elle ?

Les vaccins rendent les êtres humains moins réceptifs par rapport à certains agents pathogènes dangereux – en particulier les bactéries et les virus. Vous pouvez vous protéger contre les maladies et ainsi contre les graves complications comme les handicaps physiques ou mentaux, voire même contre la mort.

Quand beaucoup de gens sont vaccinés contre certaines maladies infectieuses, celles-ci ne peuvent plus se propager dans la population. En raison du caractère préventif des vaccins, on parle souvent de vaccins préventifs. Actuellement, en Allemagne, on dispose de vaccins pour protéger d'environ 25 maladies infectieuses.

Le principe d'un vaccin est très simple :

Les agents pathogènes affaiblis ou tués ou leurs composants sont administrés sous forme de vaccin. Le propre système immunitaire réagit à ce vaccin tout comme aux agents pathogènes « normaux », en formant des **anticorps** et des **cellules de défense** ainsi que des cellules mémoire.

En cas de contact avec le vrai agent pathogène, ces anticorps protègent immédiatement. Les cellules mémoire assurent une protection à long terme contre l'agent pathogène.

Les vaccinations sont très efficaces. Pourtant, aucune vaccination ne peut protéger à 100 pour cent tous les vaccinés contre la maladie respective.

Comment sont administrés les vaccins?

Les vaccins peuvent être administrés de différentes manières. La plupart des vaccins sont faits au moyen d'une piqûre soit dans le muscle, dans le tissu adipeux sous la peau ou dans la peau. Un petit nombre de vaccins est administré par voie buccale.



Recommandation de vaccination et remboursement des frais

Qui prend les décisions, concernant les questions de savoir contre quoi et quand il faut vacciner ?

En Allemagne il n'y a pas d'obligation de vaccination. Après instruction par le médecin, chacun décide librement pour lui-même ou pour son enfant, de profiter de l'offre d'une certaine vaccination.

La Commission Permanente de la Vaccination (STIKO) auprès de l'Institut Robert Koch, s'occupe de la question de savoir quels vaccins sont bons pour qui et quand il convient de les faire. Les membres de la STIKO sont des médecins et autres experts nommés par le Ministère fédéral de la santé. L'appartenance à la STIKO est une charge honorifique bénévole. Les membres sont tenus de remplir leurs missions de manière impartiale.

La STIKO élabore des recommandations de vaccination actualisées chaque année, en particulier le **calendrier de vaccination** (ill. 8). Celui-ci décrit quelles vaccinations sont indiquées comme **vaccinations standards** à quel âge. En plus, on y décrit et on y recommande les **vaccins professionnels**, les **vaccins indiqués** ainsi que les **vaccins de voyage**.

On les trouve sur le site Internet de l'Institut Robert Koch (<http://www.rki.de>) avec les arguments qui fondent la recommandation. Les recommandations de STIKO forment la base de la **Directive de vaccination préventive** du Comité fédéral commun (GBA)

composé de médecins, de dentistes, de psychothérapeutes, d'hôpitaux et de caisses maladie en Allemagne.

Cette directive de vaccination préventive fixe de manière obligatoire quelles vaccinations constituent des prestations obligatoires pour toutes les caisses de maladie légales. Ainsi celles-ci sont gratuites pour les assurés. Les caisses ne sont pas obligées de rembourser les vaccinations de voyage (à l'exception de la vaccination contre la poliomyélite) et les vaccinations liées à l'exercice de certaines professions (prises en charge par l'employeur).

La directive de vaccination préventive fixe également que jusqu'au jour qui précède le 18e anniversaire, les vaccinations standards manquées ou omises sont payées par les caisses comme vaccinations de rattrapage.

Calendrier de vaccination 2015 de la STIKO

Qu'est-ce qu'un calendrier de vaccination ?

Le calendrier de vaccination de la STIKO fait une liste de toutes les vaccinations standards recommandées pour un certain âge. Les vaccinations devraient avoir lieu le plus tôt possible.



Calendrier de vaccination 2015 de la STIKO

(cf. l'illustration 8 page 13).

L'âge recommandé pour le vaccin est indiqué en semaines, en mois et en années. Exemple : Vaccination à l'âge de 9-14 ans : c'est à dire à partir du 9e anniversaire jusqu'à la veille du 15e anniversaire.

Explications

G	Vaccination de base
A	Vaccination de rappel
S	Vaccination standard
N	Rattrapage
a	A l'âge de 3 mois, les prématurés reçoivent une dose de vaccin supplémentaire, c'est à dire 4 doses de vaccin.
b	Le 1er vaccin devrait déjà se faire à partir de l'âge de 6 semaines, selon le vaccin utilisé, 2 et/ou 3 doses de vaccins sont nécessaires avec un intervalle de temps d'au moins 4 semaines.
c	Quand on utilise un vaccin monovalent, on peut renoncer à cette dose.
d	Vaccin standard pour les filles âgées de 9 à 13 ans et/ou de 9 à 14 ans (selon le vaccin utilisé) avec 2 doses dans un intervalle de temps de 6 mois, pour les vaccins de rattrapage à l'âge de > 13 et/ou de > 14 ans ou bien avec un intervalle de vaccination de < 6 mois, une 3e dose est nécessaire entre la première et la 2e dose.
e	Rappel respectif tous les 10 ans après la dernière dose administrée. Le prochain vaccin td (tétanos et diphtérie) est fait une seule fois comme vaccin combiné Tdap (= tétanos, diphtérie et coqueluche), et/ou en cas d'indication correspondante comme vaccin combiné Tdap-IPV (= poliomyélite).
f	Vaccination unique pour toutes les personnes nées après 1970, ≥ 18 ans dont le statut de vaccination n'est pas clair ou ayant uniquement été vaccinées une fois avec un vaccin ROR (= rougeole, oreillons et rubéole).

Vaccination	Âge en semaines	Âge en mois						Âge en années				
	6	2	3	4	11-14	15-23	2-4	5-6	9-14	15-17	A partir de 18 A partir de 60	
Tétanos		G1	G2	G3	G4	N	N	A1	A2	A (Le cas échéant N) ^e		
Diphthérie		G1	G2	G3	G4	N	N	A1	A2	A (Le cas échéant N) ^e		
Coqueluche		G1	G2	G3	G4	N	N	A1	A2	A (Le cas échéant N) ^e		
H. influenzae type b (Hib)		G1	G2 ^c	G3	G4	N	N	ggf. N				
Poliomyélite		G1	G2 ^c	G3	G4	N	N	N	A1			
Hépatite B		G1	G2 ^c	G3	G4	N	N	N				
Pneumocoques ^a		G1		G2	G3	N	N	S				
Rotaviren	G1 ^b	G2	(G3)									
Meningocoques						G1 (A partir de 12 mois)		N				
Rougeole/Oreillons/Rubéole						G1	G2	N		sf		
Varicelle						G1	G2	N				
Influenza												
Papillomavirus humains (HPV)												
						G1 ^d	G2 ^d	N ^d				
		S Vaccination annuelle										

(ill. 8 : Modifié selon le calendrier STIKO 2015.)

Risques et effets secondaires de la vaccination

Qui autorise et surveille les vaccins ?

Les personnes qui souhaitent s'informer au sujet de la vaccination constatent rapidement, que beaucoup d'affirmations souvent contradictoires et en partie fausses circulent. Les non-spécialistes ne sont pas en mesure de juger la fiabilité des sources. Ce sont surtout les affirmations concernant la sécurité des vaccins qui causent parfois une grande incertitude et un refus des vaccins. Le fait est qu'en Allemagne, un vaccin ne peut être autorisé que si sa sécurité et son efficacité sont prouvées. Les fabricants doivent apporter cette preuve dans des études d'efficacité et de sécurité faites en règle générale avec des milliers de participants.

Les autorités nationales et internationales assurent la surveillance. En Allemagne, l'Institut d'État Paul Ehrlich (PEI), est chargé de l'autorisation et de la surveillance des vaccins en tant qu'autorité fédérale suprême.

Avant l'autorisation du vaccin, des études de sécurité permettent de recenser de nombreux effets secondaires, même s'il ne s'agit pas de tous. En outre, chaque lot individuel de vaccins doit être autorisé par l'autorité publique. Cela signifie que chaque opération individuelle de production doit être autorisée par les autorités publiques. Aucun autre groupe de médicaments n'a des exigences de sécurité aussi élevées que les vaccins.

Quels effets secondaires peuvent avoir les vaccins ?

Comme cela a déjà été expliqué, dans une vaccination, les anticorps de défense sont animés par des agents pathogènes affaiblis ou tués ou par des éléments constitutifs des agents pathogènes. On imite des processus qui auraient également lieu dans le corps par contact avec l'agent pathogène. Après une vaccination, il y a donc une réaction d'inflammation tout à fait normale et souhaitée.

Pour le vacciné, des désagréments bénins sont parfois liés à la vaccination. Relativement souvent, une rougeur ou un gonflement plus ou moins important apparaît à l'endroit de l'injection. En plus, il peut y avoir une tuméfaction des ganglions lymphatiques, de la fièvre, des maux de tête, de la nausée ainsi qu'un abattement et une somnolence.

Dans les **vaccins vivants**, comme par exemple les vaccins contre la rougeole, dans environ 5 pour cent des cas, une maladie dite maladie du vaccin apparaît. Il s'agit d'une imitation affaiblie et inoffensive de la maladie contre laquelle on veut protéger.

Normalement, les effets secondaires sont légers et ils disparaissent d'eux-mêmes au bout d'un à trois jours. Un effet secondaire nettement au-delà de cette mesure apparaît rarement et on le désigne comme **complication de vaccination**.

Les complications d'une vaccination doivent être déclarées, c'est-à-dire que le médecin qui fait le vaccin doit déclarer ces complications aux services d'hygiène compétents.

Depuis le 02.10.2012 les patients peuvent et doivent signaler les effets secondaires supposés d'un médicament à leur médecin, au pharmacien ou aux autorités sanitaires compétentes. Sous l'adresse <https://verbraucher-uaw.pei.de> un site correspondant a été aménagé pour signaler les effets non-désirés des médicaments et/ou les réactions à la vaccination.

Dans des cas très rares, il peut y avoir des réactions d'incompatibilité. Avant une vaccination, évaluez avec le médecin si des **allergies** aux composants du vaccin sont connues. Avant la vaccination, le médecin devrait aussi parler avec vous des avantages, des risques potentiels et de ses expériences avec la vaccination prévue. Profitez de cette offre pour élucider les questions et les incertitudes !

Que se passe-t-il en cas d'accidents de vaccination ?

Dans le débat public, on assimile très souvent de façon erronée le terme d'**accident de vaccination** à un effet secondaire. Les effets secondaires provisoires décrits ne sont cependant pas des dommages causés par la vaccination.

Il y a dommage causé par la vaccination lorsque suite à une vaccination, on se



trouve face à un dommage permanent de la santé ou à un dommage économique pour lequel on peut incriminer la vaccination.

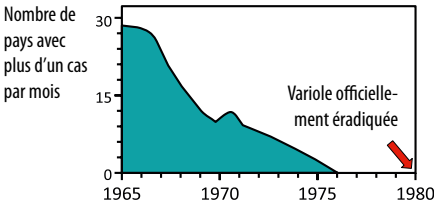
Dans le cas d'une **vaccination publiquement recommandée**, la victime a alors droit à des versements de retraite de la part de l'Etat. Les accidents de vaccination sont extrêmement rares. La probabilité est au-dessous d'un cas pour un million de vaccinations. Le risque est donc aussi élevé que celui d'être touché par la foudre.

Signification sociale de la vaccination

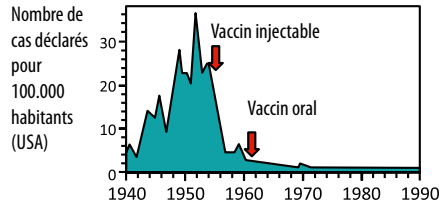
En Allemagne, l'espérance de vie moyenne a augmenté de plus de 40 ans au cours des 100 dernières années et elle a donc doublé. Cela est essentiellement dû à trois changements : l'eau potable propre, une hygiène améliorée et les vaccinations. En comparaison, l'amélioration des soins médicaux ne joue qu'un rôle relativement minime.

Les effets positifs des vaccinations systématiques sont bien prouvés. Sur l'illustration 9 on représente son effet à l'exemple de la variole et de la poliomyélite.

Variole



Poliomyélite



III. 9 : les effets des vaccinations. A l'exemple de la variole et de la poliomyélite, on présente l'effet dramatique des vaccinations sur le nombre de cas. Jusqu'à présent, c'est la vaccination contre la variole qui a eu le plus grand succès. Grâce à elle, en 1980, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a pu déclarer la variole comme mondialement éradiquée.

Questions pratiques sur la vaccination

Les vaccins soulèvent souvent des questions. Nous voulons discuter ici de quelques questions importantes. Indépendamment de cela, nous vous recommandons de vous adresser à votre médecin pour les questions concernant les différentes vaccinations, leur nécessité et les risques éventuels. Votre médecin est tenu de vous conseiller et de vous instruire avant la vaccination. Profitez de cette possibilité !

Quel médecin vaccine ?

En principe, chaque médecin autorisé peut vacciner. Cependant tous les médecins ne peuvent pas facturer les vaccinations aux caisses maladie. Les médecins de famille et les pédiatres peuvent pratiquement vacciner partout. Même les gynécologues ont souvent le droit de vacciner.

Dois-je me préparer aux vaccinations ?

Non, aucune préparation n'est nécessaire. Toutefois, le jour de la vaccination, vous devez absolument apporter votre **carnet de vaccination** , ainsi que votre **carte de vaccination** ou **passeport de vaccination** . Vous devez le faire aussi lorsque vous vous rendez pour la première fois chez un nouveau médecin. Si vous avez perdu votre carnet de vaccination ou si vous n'en possédez pas encore, votre médecin peut vous établir un nouveau document. Les enfants et les jeunes de moins de 16 ans ont besoin de l'accord de leurs parents pour la vaccination. Ensuite, ils peuvent décider eux-mêmes. Si vous avez des questions sur la vaccination, notez-les pour pouvoir en parler avec le médecin.

Combien coûte la vaccination ?

Actuellement, tous les vaccins recommandés par la STIKO sont gratuits pour les assurés. Il n'y a pas non plus de paiement supplémentaire à acquitter pour le vaccin. Votre employeur doit prendre en charge les vaccinations liées à l'exercice de certaines professions. Seuls les vaccins recommandés pour les voyages – sauf le vaccin contre la poliomyélite – ne sont pas des prestations obligatoires des caisses. Mais beaucoup de caisses remboursent gracieusement, totalement ou en partie les vaccins de voyage, le vaccin VPH pour les femmes de plus de 18 ans ou le vaccin contre la grippe pour les personnes de plus de 60 ans.

Quand peut-on vacciner et quand ne le peut-on pas ?

Il n'y a que peu de raisons médicales graves de ne pas faire une vaccination recommandée ou de la repousser. Les deux raisons principales sont une maladie infectieuse aigüe nécessitant des soins ou une allergie à un des éléments constitutifs du vaccin. Les infections avec de la fièvre jusqu'à 38,5°C – qu'ont souvent les petits enfants – ne constituent pas un motif d'empêchement pour une vaccination. Malheureusement, de peur de leur nuire, on ne vaccine souvent pas les personnes présentant des maladies **chroniques** comme le diabète, l'asthme et les maladies cardio-vasculaires.

Mais ce sont justement les patients malades chroniquement qui profitent le plus des vaccinations, puisque leur propre système immunitaire est souvent plus faible que celui d'une personne saine et qu'ils sont donc plus réceptifs aux maladies infectieuses.

Contre quoi dois-je être vacciné ?

Orientez vous sur les recommandations de la STIKO (cf. également calendrier des vaccinations, ill. 8). Quand les enfants ou les jeunes n'ont pas du tout ou en partie les vaccinations recommandées, dans la mesure du possible, il faut les rattraper avant le 18e anniversaire. En effet, avant le 18e anniversaire, ces vaccinations de rattrapage constituent une prestation obligatoire de la caisse maladie légale et elles sont donc **gratuites**. Le calendrier de vaccination représente les vaccins standards. Selon les conditions de vie, d'autres vaccinations sont indiquées (**vaccination indiquée**).

De nombreuses caisses maladie prennent en charge les frais de ces vaccinations, de même aussi, totalement ou en partie, ceux de nombreuses vaccinations de voyage. L'expérience montre que les non-spécialistes ont du mal à garder une vue d'ensemble de toutes les vaccinations recommandées. Nous vous recommandons donc de consulter votre carnet de vaccination à intervalles réguliers avec votre médecin, au mieux une fois par an. Avant des voyages prévus dans des pays lointains, informez-vous au moins six semaines à l'avance sur les vaccinations de voyage nécessaires.

Que faire en cas de désir d'enfant, de grossesse et d'allaitement ?

Toutes les femmes en âge de procréer, mais surtout les femmes désirant concrètement avoir un enfant, devraient faire vérifier le plus tôt possible leur protection contre la rubéole et la varicelle. En effet, ces agents pathogènes entraînent de graves malformations chez les fœtus et peuvent provoquer la mort du prématuré. Une protection suffisante contre la coqueluche est également importante. Pendant la grossesse, les vaccinations absolument nécessaires ne doivent être faites que pour éviter les risques pour l'enfant. La vaccination contre le tétanos et la diphtérie sont largement sans risques et constituent donc une exception. La vaccination contre la grippe est même expressément recommandée pour les femmes enceintes.

Il est particulièrement important que les personnes dans l'entourage des femmes enceintes avec une protection de vaccin insuffisante, soient vaccinées. On évite ainsi que ces agents contaminent la femme enceinte et mettent en danger la future maman et l'enfant.

Mais cela vaut également ici : Si possible avant une grossesse, il faut compléter le statut de vaccination des membres de la famille conformément aux indications du calendrier de vaccination STIKO (ill. 8).

Pendant l'allaitement, il n'y a pas de mesures de précaution spéciales à respecter pour la vaccination.

Comment me comporter après la vaccination ?

Après une vaccination, il n'y a pas de règles de comportement spéciales à observer.

Toutefois, un certain manque d'énergie ou même de la fièvre peuvent vous affaiblir pendant un ou deux jours. Directement après une vaccination, renoncez donc aux grandes performances sportives. En cas de fièvre, on peut prendre des médicaments pour faire baisser la température. Les compresses froides et le ménagement aident à lutter contre les gonflements. En cas d'incertitude, demandez toujours à votre médecin.

De quels vaccins de voyage ai-je besoin ?

Sur les sites Internet du Centre de médecine des voyages (<http://www.crm.de> ou <http://www.impfkontrolle.de>), de la Société allemande de médecine tropicale (<http://dtg.org>) et de l'Institut Bernhard-Nocht (<http://www.gesundes-reisen.de>) vous trouverez les informations actuelles concernant de

nombreux pays, y compris les recommandations respectives de vaccination. Pour les vaccins de voyage tenez compte des deux points suivants :

Il faut vous y prendre à temps !

Pour beaucoup de vaccins, six à huit semaines sont nécessaires pour mettre en place une protection suffisante du vaccin. Si les vaccins contre la fièvre jaune ou les maladies provoquées par les méningocoques prescrits pour l'entrée dans certains pays sont administrées à trop court terme avant le voyage, ils ne sont pas reconnus par le pays d'entrée, si bien qu'éventuellement, vous ne pouvez pas entrer dans le pays (tab. 1)!

Clarifiez le remboursement des frais !

A l'exception du vaccin contre la poliomyélite, le vaccin de voyage ne constitue pas une prestation obligatoire des caisses maladie. Elucidez à temps, si votre caisse rembourse les frais.

Vaccination contre	Vaccination au plus tard le	Vaccination valable	Remarque
Fièvre jaune	10 jours avant l'entrée dans le pays	Toute la vie*	Vaccination uniquement par des centres de vaccination certifiés
Méningocoques	10 jours avant l'entrée dans le pays	3 ans après la vaccination	La plupart du temps un vaccin combiné contre les types A, C, W135 et Y est nécessaire.

Tab. 1 : Informations sur les vaccins de voyage prescrits contre la fièvre jaune et les méningocoques. Certains pays exigent une preuve de vaccination contre la fièvre jaune ou les maladies provoquées par les méningocoques (certificat international de vaccin dans le carnet de vaccination). Parfois, d'autres vaccins peuvent être exigés (p.ex. le vaccin contre la grippe). Informez-vous à temps !

* Lorsque leur certificat de vaccin date de plus de dix ans, certains pays continuent cependant à exiger des voyageurs la preuve d'un rappel de vaccination contre la fièvre jaune. Il faut donc tenir compte des conditions d'entrée respectives des différents pays.

Maladies importantes, pouvant être évitées grâce aux vaccins

Diphthérie

Agent pathogène	<i>Corynebacterium diphtheriae</i>
Voie de transmission	Infection par gouttelette ou contact physique direct
Symptômes cliniques	Fièvre, malaise, maux de gorge et – gonflement, dépôt blanc typique dans la trachée, difficultés de respiration et de déglutition
Complications	Obturation des voies respiratoires, lésion du muscle cardiaque, lésion des reins et du foie, signes de paralysie.

Haemophilus influenzae Type b (Hib)

Agent pathogène	Bactérie <i>Haemophilus influenzae</i> de type b
Voie de transmission	Infection par gouttelettes
Symptômes cliniques	Forte fièvre
Complications	Méningite purulente, convulsions et lésions cérébrales permanentes ou inflammation de l'épiglotte avec respiration difficile et crises d'étouffement, septicémie, pneumonie

Hépatite B

Agents pathogènes	Virus de l'hépatite B (VHB)
Voie de transmission	Sang (naissancel) et autres fluides corporels, relations sexuelles
Symptômes cliniques	Coloration jaune fréquente de la peau, coloration foncée de l'urine. Augmentation de la taille du foie, troubles non spécifiques
Complications	Déroulement chronique pouvant entraîner une atrophie du foie (cirrhose) ou le cancer du foie



Si vous voulez en savoir plus sur l'utilité des vaccins, nous vous recommandons de consulter le recueil en ligne de la Croix Verte Allemande sur les Agents infectieux de A à Z. Par ailleurs, votre médecin connaît bien les symptômes cliniques, les avantages et les risques possibles des vaccinations ainsi que les recommandations actuelles de la STIKO et il peut discuter avec vous de la meilleure marche à suivre. **Faites-vous conseiller !**

Papillomavirus humains (HPV)

Agents pathogènes	Différents papillomavirus humains (HPV)
Voie de transmission	Infection par contact direct avec la peau ou les muqueuses, la plupart du temps dans des contacts sexuels
Symptômes cliniques	La plupart du temps, les modifications pathologiques sur le col de l'utérus ne provoquent pas de douleurs ou d'autres troubles. Le plus souvent, les symptômes n'apparaissent que plus tard, quand le cancer a déjà atteint un stade avancé
Complications	
Femmes	Cancer du col de l'utérus, cancer du vagin, cancer du vestibule vulvaire
Hommes	Cancer du pénis
Pour les deux sexes	verrues génitales, cancer de l'anus, maladies cancéreuses dans la zone tête-cou

Vraie grippe (influenza)

Agents pathogènes	Virus influenza
Voie de transmission	Infection par gouttelettes
Symptômes cliniques	Fort fièvre soudaine, maux de tête, douleurs dans le cou, et douleurs des membres, toux, bronchite
Complications	Pneumonie, inflammation du muscle cardiaque, inflammation des sinus, inflammation du système nerveux, aggravation des maladies chroniques de base

Coqueluche (pertussis)

Agents pathogènes	Bactérie <i>Bordetella pertussis</i>
Voie de transmission	Infection par gouttelettes
Symptômes cliniques	Crises d'attaques de toux pendant des semaines, en partie accompagnées de difficultés respiratoires, de vomissements, de crises d'étouffement (chez les nourrissons en partie « toux silencieuse »)
Complications	Otite, pneumonie, convulsions, saignements internes; lésions cérébrales permanentes surtout chez les nourrissons, apnée

Poliomyélite (« Polio »)

Agents pathogènes	Virus de la polio
Voie de transmission	Infection par contact salissant
Symptômes cliniques	Souvent sans symptômes. En cas de déroulements légers : symptômes non spécifiques accompagnés de fièvre, de maux de têtes, douleurs des muscles et du cou. En cas de déroulement grave: avec en plus raideur de la nuque et douleurs dans le dos
Complications	Les signes de paralysie des bras, des jambes ou des muscles de la respiration, la paralysie de l'intestin et de la vessie

Rougeole

Agents pathogène	Virus de la rougeole
Voie de transmission	Infection par gouttelettes
Symptômes cliniques	Fièvre, rhume, conjonctivite, inflammation dans la zone de la gorge et de la trachée, éruption rouge sur tout le corps, parfois diarrhée
Complications	Otite et pneumonie, cicatrices sur la cornée, destruction progressive du cerveau (panencéphalite sclérosante subaiguë PSS) cicatrices de la cornée sur l'œil

Maladies provoquées par des méningocoques

Agents pathogènes	Bactéries de type <i>Neisseria meningitidis</i>
Voie de transmission	Infection par gouttelettes
Symptômes cliniques	Déroulement léger: Infection des voies respiratoires, éruption cutanée
Complications	Forte fièvre, éruption avec saignements de la peau, symptômes de choc, méningite, septicémie, coma

Oreillons

Agents pathogènes	Virus des oreillons
Voie de transmission	Infection par gouttelettes
Symptômes cliniques	Maux de tête, inflammation des glandes salivaires (de l'oreille), fièvre
Complications	Méningite et encéphalite, troubles auditifs permanents, altération de la fertilité par une inflammation des testicules et/ou des ovaires

Maladies provoquées par des pneumocoques

Agents pathogènes	Bactéries de type <i>Streptococcus pneumoniae</i>
Voie de transmission	Infection par gouttelettes
Symptômes cliniques	Fièvre, toux, otite et inflammation des sinus
Complications	Pneumonie, méningite purulente, septicémie

Maladies provoquées par les rotavirus

Agents pathogènes	Rotavirus
Voie de transmission	Infection par contact salissant
Symptômes cliniques	Début souvent soudain; diarrhées et vomissements, fièvre
Complications	Graves diarrhées et vomissements chez les petits enfants. En raison de la perte de liquide, elles peuvent avoir un déroulement compliqué et grave quand on ne les soigne pas.

Rubéole

Agents pathogènes	Virus de la rubéole
Voie de transmission	Infection par gouttelettes; sang (grossesse!)
Symptômes cliniques	Souvent sans symptômes (mais cependant contagieux pour d'autres – risque surtout pour les femmes enceintes sans maladie ou vaccination jusqu'à présent), déroulement : fièvre, symptômes grippaux, éruption cutanée rouge clair avec des petites taches.
Complications	Malformation du fœtus (en cas d'infection de la mère pendant la grossesse, avant tout l'œil, l'oreille, le cœur et le cerveau), naissance prématurée, inflammation des articulations, encéphalite ou pneumonie

Varicelle

Agents pathogènes	Virus varicelle-zoster; L'agent pathogène provoque aussi bien la varicelle (première maladie) qu'éventuellement le zona ultérieurement (<i>Herpes zoster</i>)
Voie de transmission	Infection par gouttelettes; contact direct; sang (grossesse!)
Symptômes cliniques	Fièvre, maux de tête, douleurs des membres, nausée et éruption de la peau avec démangeaisons et petites pustules
Complications	Inflammations bactériennes de la peau au niveau des pustules grattées, pneumonie, inflammation du cerveau, du cervelet ou des méninges, malformations du fœtus en cas de maladie de la mère pendant la grossesse. Déroulement grave chez le nouveau-né en cas d'infection de la mère au moment de la naissance

Tétanos

Agent pathogène	Bactérie <i>Clostridium tetani</i>
Voie de transmission	Par le biais de plaies, même les plus petites. Les plaies salies sont particulièrement dangereuses, puisque l'agent pathogène est partout dans la terre.
Symptômes cliniques	Crampes des muscles masticateurs et des muscles de la face, plus tard crampes sur tout le corps
Complications	Pneumonie, paralysie de la musculature respiratoire, fractures des os, fibrillation ventriculaire cardiaque, arrêt cardiaque

Les termes techniques les plus importants

Accident de vaccination

Une réaction de vaccination dépassant la réaction habituelle, entraînant une lésion de la santé ou un dommage économique permanent du vacciné ou de tiers. Au niveau des assurances, les accidents qui ont lieu sur le chemin aller ou retour de la vaccination sont traités comme des accidents de vaccination.

Allergie

Réaction d'intolérance à une substance. Le corps peut avoir différentes réactions. En cas défavorable, en plus d'une réaction cutanée, il peut y avoir un choc allergique – une défaillance circulatoire menaçant la vie.

Anticorps

Les anticorps sont des antigènes du corps, que le système immunitaire produit après le contact avec un agent pathogène ou après une vaccination contre cet agent pathogène.

Bactérie

Microorganisme unicellulaire sans noyau mais avec un propre métabolisme. La multiplication se fait par division cellulaire.

Calendrier de vaccination

Le calendrier de vaccination de la STIKO présente une liste de toutes les vaccinations standards (cf. ill. 8). Il montre les vaccinations qu'une personne doit faire à quel âge.

Carnet de vaccination/Carte de vaccination/Passeport de vaccination

Dans ce document, on inscrit tous les vaccins qui ont été faits. Il faut le présenter régulièrement au médecin pour contrôle du statut de vaccination.

Cellules immunitaires

Pour le système immunitaire, les nombreux types de cellules et leur interaction compliquée ont une grande importance. On résume souvent ces cellules sous le terme de cellules immunitaires.

Chronique

Qui se développe lentement, en sourdine, sur une longue durée (contrairement à aigu).

Complication de vaccination

Réaction de vaccination dépassant l'étendue normale. Des rougeurs brèves, des gonflements ou des douleurs au niveau de l'endroit de la piqûre, une montée de température au-dessous de 39,5 °C ainsi que des tuméfactions des ganglions lymphatiques régionaux sont normaux. Il faut déclarer les complications de vaccination.

Directive de vaccination préventive

La directive de vaccination préventive (SI-RL) fixe de façon obligatoire quelles vaccinations sont des prestations obligatoires des caisses maladie légales. Elle se base sur les recommandations de la STIKO et est éditée par le Comité fédéral commun (G-BA).

Hôte

En biologie, on désigne comme hôte un être vivant qui en plus de lui-même, approvisionne un ou plusieurs autres organismes en substances nutritives vitales.

Immunisation de base

En administrant un vaccin la plupart du temps à plusieurs reprises à intervalles fixes, on bâtit une protection de base contre une maladie.

Maladie infectieuse

Maladie provoquée par un agent pathogène transmissible.

Parasite

Les parasites sont des organismes qui assurent leur nutrition au moyen d'un autre organisme. Cet organisme désigné comme **hôte** est endommagé, mais soit pas du tout tué ou tué ultérieurement. Les exemples sont les vers solitaires, mais également les virus.

STIKO

La Commission Permanente de la Vaccination est un organisme indépendant d'experts auprès de l'Institut public Robert Koch (RKI) à Berlin, qui élabore les recommandations actuelles de vaccination.

Vaccin vivant

Vaccins issus d'agents pathogènes affaiblis mais encore en mesure de se multiplier, provoquant une vraie (mais bénigne) infection et immunisant ainsi de façon active.

Vaccination de rappel

Après l'immunisation de base, au bout d'un certain temps, on procède à une nouvelle vaccination pour stimuler à nouveau le système immunitaire et pour augmenter la concentration d'anticorps.

Vaccination de voyage

Vaccinations nécessaires pour la protection contre les maladies répandues dans le pays de voyage en plus des vaccinations standards recommandées en Allemagne. Dans certains pays, pour pouvoir entrer, on exige un certificat de vaccination pour certains vaccins (fièvre jaune, méningocoques).

Vaccination indiquée

En raison de certaines circonstances de vie ou de santé, il s'agit de vaccinations dépassant les vaccinations standards.

Vaccination « recommandée publiquement »

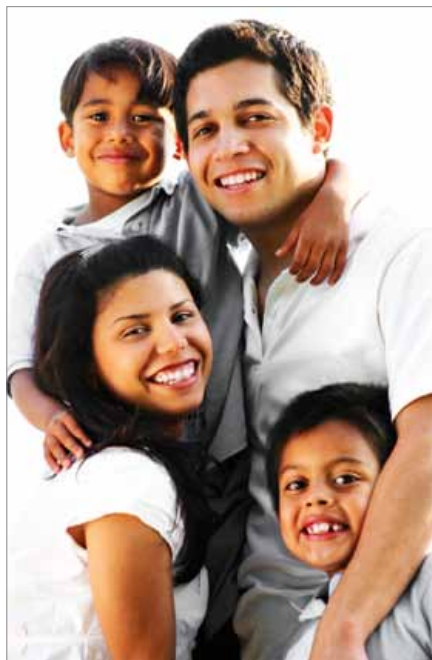
Pour protéger la santé publique, sur la base des recommandations actuelles de la STIKO, les différentes autorités publiques des länders élaborent un catalogue valable dans le land respectif, comprenant les vaccinations « recommandées publiquement ». Si, dans le cadre d'une telle vaccination, il devait y avoir un accident, on a alors droit à une compensation.

Vaccination standard

Vaccinations recommandées par la STIKO pour l'ensemble de la population selon l'âge. En règle générale, il s'agit d'une prestation obligatoire de la caisse maladie légale, donc gratuite pour les assurés.

Virus

Les virus sont des **parasites** dans les cellules d'êtres vivants. Ils contiennent le « programme » de leur multiplication et de leur diffusion, mais n'ont pas de propre métabolisme, ils dépendent donc du métabolisme des cellules-hôtes.



Les adresses professionnelles les plus importantes

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (BZgA)

Ostmerheimer Str. 220 | 51109 Köln

Tél.: 0221 89920 | Fax: 0221 8992300

E-mail: poststelle@bzga.de (pour les demandes, les informations)

E-mail: order@bzga.de (pour les commandes de médias et de matériel)

<http://www.bzga.de>

En qualité d'autorité publique spécialisée dans la prévention et la promotion de la santé, la Centrale fédérale allemande d'éducation sanitaire (BZgA) développe des stratégies et les met en application dans des campagnes, des programmes et des projets.

L'élaboration de principes de base et de directives pour les contenus et les méthodes d'éducation sanitaire pratique, la formation complémentaire et continue dans le domaine de l'éducation sanitaire des personnes actives ainsi que la coordination et le soutien de l'instruction et de l'éducation sanitaire constituent d'autres points forts de son activité.

A cet effet, elle entretient plusieurs portails d'information, gère des banques de données spécifiques et publie également ses propres études scientifiques. La Centrale fédérale allemande pour l'instruction sanitaire est une autorité publique spécialisée appartenant au ressort du Ministère fédéral de la Santé.

CRM Centrum für Reisemedizin GmbH

Hansaallee 299 | 40549 Düsseldorf

Tél.: 0211 90429-0 | Fax: 0211 90429-99

E-mail: info@crm.de | <http://www.crm.de>

Le Centre de Médecine du Voyage (Centrum für Reisemedizin GmbH) est un institut spécialisé qui se consacre à l'amélioration du conseil médical et du suivi des personnes qui voyagent à l'étranger. A cet effet, il rassemble les informations concernant les risques d'infection et autres risques importants pour la santé et il les évalue. Dans une banque de données de médecine du voyage, le CRM met des informations détaillées à disposition, à propos des pays de destination et des niveaux d'hygiène et de maladie qu'on y trouve.

En outre, il gère des listes de centres de vaccination contre la fièvre jaune et de médecins formés dans la médecine du voyage.

Deutsches Grünes Kreuz e.V. (DGK)

Nikolaistraße 3 | 35037 Marburg
Tél.: 06421 2930 | Fax: 06421 229-10
E-mail: dgk@kilian.de | <http://dgk.de>

La Croix Verte Allemande (Deutsches Grünes Kreuz [DGK]) est l'association déclarée (e.V.) la plus ancienne pour la promotion de la prévention sanitaire et de la communication en Allemagne. Son objectif réside dans le traitement et la diffusion de sujets ayant trait à la santé et destinés à un large public. Dans ce but, elle entretient un vaste portail d'information.

Deutsche Gesellschaft für Tropenmedizin und Internationale Gesundheit e.V. (DTG)

c/o Bernhard-Nocht-Institut für Tropenmedizin
Bernhard-Nocht-Str. 74 | 20359 Hamburg
Tél.: 040 42818-478 | Fax: 040 42818-512
www.dtg.org

La DTG est une association de médecins de médecine humaine, de vétérinaires et de scientifiques, qui pratiquent, consultent et font de la recherche dans les domaines de la médecine tropicale. Le suivi des personnes qui visitent les tropiques et les subtropiques au niveau de la médecine préventive tout comme l'identification et le traitement de maladies tropicales importées font également partie de ses attributions.

Un élément des sujets transmis, concernant la médecine tropicale et la médecine du voyage, comprend des indications détaillées sur les vaccinations ainsi que sur les maladies infectieuses. En plus, une liste des centres de vaccination contre la fièvre jaune est publiée dans toute l'Allemagne. La DTG n'offre cependant pas de consultation individuelle dans les cas particuliers.

Paul-Ehrlich-Institut (PEI)

Bundesinstitut für Impfstoffe und biomedizinische Arzneimittel
Paul-Ehrlich-Straße 51–59 | 63225 Langen
Tél.: 06103 77-0 | Fax: 06103 77-1234
E-mail: pei@pei.de | <http://www.pei.de>

L'Institut Paul Ehrlich – Institut fédéral pour les vaccins et les médicaments biomédicaux surveille la sécurité et l'efficacité des médicaments biomédicaux, comme p.ex. les vaccins pour l'homme et l'animal ou les médicaments à base de sang.

Le domaine de compétence de l'Institut Paul-Ehrlich est multiple et comprend entre autres, l'autorisation et la surveillance des médicaments biomédicaux, l'autorisation des examens cliniques ou l'évaluation des effets secondaires des médicaments. En outre, l'institut mène des propres recherches dans des domaines tels que la virologie, l'immunologie, la thérapie cellulaire et la thérapie génétique etc.

Reisemedizinisches Zentrum am Bernhard-Nocht-Institut

MD Medicus Reise- und Tropenmedizin GmbH
Bernhard-Nocht-Str. 74 | 20359 Hamburg
Tél.: 0900 1234999 (1.80/Min) | Fax: 040 42818-340
E-mail: rmz@gesund-es-reisen.de | <http://www.gesund-es-reisen.de>

Le Centre de médecine du voyage publie des informations de première actualité sur les foyers de maladies ainsi que des recommandations pour la prévention sanitaire en voyage.

Les informations de fond concernant les différents pays de destination comprennent des sujets ayant trait à la santé comme l'état respectif d'hygiène, la situation de l'environnement ainsi que les risques actuels d'infection. En plus, il y a également une consultation téléphonique pour le voyage.

Robert Koch-Institut (RKI) / Ständige Impfkommision (STIKO)

Nordufer 20 | 13353 Berlin

Tél.: 030 18754-0 | Fax: 030 18754-2328

<http://www.rki.de>

Le RKI est l'organisme central de la Fédération dans le domaine de la santé publique et il est chargé de l'identification, la prévention et la lutte contre les maladies. Le RKI conseille le public spécialisé et les ministères fédéraux compétents, en particulier le Ministère fédéral de la Santé (BMG).

Plusieurs commissions scientifiques sont installées dans cet institut, par exemple la Commission Permanente de la Vaccination (STIKO), qui édite des recommandations de vaccination.

Sur ses pages Internet en allemand, http://www.rki.de/DE/Content/Infekt/Impfen/impfen_node.html, le RKI informe sur les vaccinations préventives, au-delà de ces informations il ne peut cependant pas fournir de consultation individuelle dans les cas particuliers. Votre médecin est l'interlocuteur pour toutes les questions concernant les vaccinations.

Adresses Internet utiles

www.gesundes-kind.de

www.impf-experten.de

www.impfenaktuell.de

www.impfen-info.de

www.j1-info.de/impfen/

www.kindergesundheit-info.de/themen/risiken-vorbeugen/impfen

www.kinderaerzte-im-netz.de

www.mimi-impfen.de

www.netdoktor.de/Gesund-Leben/Impfungen

www.reisemed-experten.de

Mon plan personnel de vaccination



Chers lecteurs, à l'aide du « plan personnel de vaccination », vous pouvez identifier votre statut actuel de vaccination et celui des membres de votre famille. D'un seul coup d'œil, vous vérifiez les vaccins à rappeler ou voire à rattraper. Tenez bien compte du fait que le « plan personnel de vaccination » qui se trouve dans ce guide est destiné à une première orientation. Il **ne remplace pas** le carnet de vaccination rempli et contrôlé par le médecin de famille (p. 17 / p. 25). Si vous hésitez ou si vous avez des questions, adressez-vous à votre médecin de famille.

Pour l'établissement de votre carnet de vaccination, nous vous recommandons de procéder comme suit :

A la page 13 de ce guide, vous trouverez le calendrier actuel de vaccination 2015 de la STIKO. Il donne une liste de vaccins recommandés pour protéger votre famille des maladies infectieuses. En plus, il

contient des indications détaillées sur le meilleur moment où faire faire ces vaccins. Au moyen des informations contenues dans le guide, on peut vérifier vaccin par vaccin, si les vaccins recommandés ont été faits **complètement** jusqu'à aujourd'hui.

Si c'est le cas. Cochez la case respective « existant ». S'il n'y a pas de vaccination complète, p.ex. parce qu'elle n'a pas été faite dans les années précédentes, que vous ne vous en souvenez plus ou que vous avez manqué de le faire ces derniers temps, cochez la case « je vais rattraper, rappeler le vaccin ». La même façon de procéder vaut pour votre partenaire et pour les enfants.

Avantages du « plan personnel de vaccination »

- De cette manière, on obtient une première vue – provisoire – d'ensemble du statut de vaccination.
- Il sert à discuter d'autres détails avec le médecin.

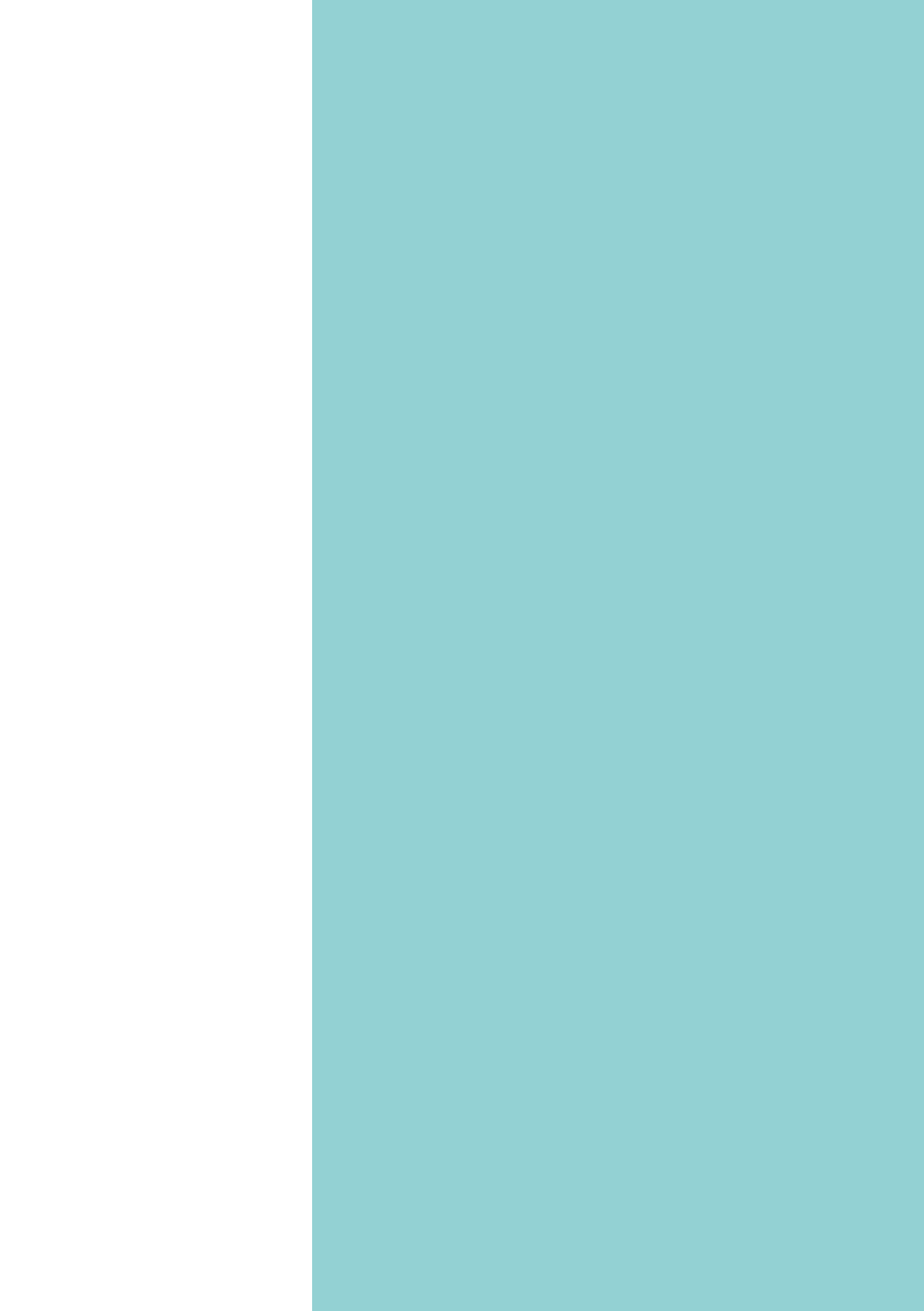
Mon plan personnel de vaccination

Vaccination contre	Disponible	Je vais le rappeler, le rattraper
Diphthérie	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Hépatite B	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Haemophilus influenzae b (Hib)	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Papillomavirus humains (HPV)	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Influenza (grippe)	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Coqueluche (pertussis)	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Poliomyélite (« Polio »)	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Rougeole/Oreillons/Rubéole	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Méningocoques	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Pneumocoques	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Rotavirus*	<input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Tétanos	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4
Varicelle	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4	<input type="checkbox"/> Moi <input type="checkbox"/> Partenaire <input type="checkbox"/> Enfant 1 <input type="checkbox"/> Enfant 2 <input type="checkbox"/> Enfant 3 <input type="checkbox"/> Enfant 4

* Concerne uniquement les nourrissons dans les six premiers mois.

L'essentiel en bref

- **Les vaccins sont importants à tout âge**
- **Les vaccins sont recommandés par des experts indépendants** – en Allemagne, l'Etat demande à la Commission Permanente pour la Vaccination (STIKO) d'élaborer chaque année des recommandations de vaccinations actualisées, en particulier le calendrier des vaccinations.
- **La vaccination est sûre** – des institutions indépendantes et des autorités contrôlent et surveillent la qualité, la sécurité et l'utilité des vaccins et des substances inoculées.
- **La plupart du temps, le vaccin est gratuit** – pratiquement tous les vaccins recommandés par la STIKO sont des prestations obligatoires des caisses maladie légales et ils sont disponibles gratuitement pour les assurés. Les vaccins n'engendrent pas de frais supplémentaires.
- **Faites régulièrement vérifier votre statut de vaccination** – il faut faire contrôler régulièrement votre statut de vaccination et celui de votre enfant par le médecin – au mieux une fois par an (apporter votre carnet de vaccination). Il faut rattraper les vaccinations manquantes.
- **Préparer à temps les vaccinations de voyage** – avant un voyage de vacances ou une visite au pays, *au moins* 6 semaines avant le départ, vous devez faire vérifier votre statut de vaccination par rapport au pays où vous vous rendez.
- **Vacciner à temps avant les grossesses** – les femmes en âge de procréer, mais en particulier les femmes qui souhaitent concrètement avoir un enfant, devraient faire contrôler le plus tôt possible leur immunisation et celle de leurs proches.



La santé est une condition de base essentielle pour une vie active et autodéterminée. Les vaccins sont un moyen prouvé de protéger les personnes de tout âge contre les maladies infectieuses. Ainsi, chacun peut faire – sans grand effort – quelque chose pour sa santé.

Le présent guide s'adresse spécialement aux migrants. Il sert de première orientation et se concentre sur les questions pratiques comme les coûts de la vaccination, les particularités pour les femmes enceintes ou la façon de se comporter en général après un vaccin.

A l'aide d'un plan de vaccination personnel qui se trouve à l'intérieur de ce guide, ainsi qu'à l'aide du calendrier de vaccination 2015, le lecteur constatera rapidement si son immunisation et celle de ses proches est suffisante. Par ailleurs, vous trouverez des adresses pour contacter les institutions centrales ainsi qu'une explication des termes techniques les plus importants.

En ce qui concerne les vaccins, votre médecin est et reste l'interlocuteur le plus important.

Ce guide a été remis par :

Avec l'aimable soutien de